

SEANCE DU 14 AVRIL 2011

L'an deux mil onze, le quatorze avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, le 08/04/2011, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Thierry BRUNET, Maire.

Etaient présents : Mrs BRUNET, MONTIER, DOREAU, Mme CHAVIGNY, Mme GUÉRIN Isabelle, Mrs DURAND, GREMAT, VANDENDORPE, Mme GUÉRIN Magali, Mr MAURICE formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mrs MASSÉ, AVOLIO, Mme CHEVALIER.

Madame CHAVIGNY Laurence est élue secrétaire.

2011/17 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION ANNEE 2011

Monsieur le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition de 2011.
Après avoir pris connaissance des variations des bases d'imposition pour 2011,
Après avoir calculé le produit assuré pour l'année 2011,
Monsieur le Maire propose d'augmenter les taux soit de 0,50% ou de 1%.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- PROCEDE à un vote à main levée :

Pour l'augmentation de + 1%	8
Pour l'augmentation de + 0,50%	2
- FIXE les taux des trois taxes pour 2011 comme suit :

Taxe Habitation	11,46 %
Taxe Foncière (bâti)	15,34 %
Taxe Foncière (non bâti)	35,07 %

ce qui donne un produit fiscal attendu de **106 756 Euros**.

2011/18 - FOURNITURE ET POSE D'UN KIOSQUE Parking salle des fêtes

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis concernant la fourniture et pose d'un kiosque dans le cadre de l'aménagement du parking de la salle des fêtes.

Propositions faites :

Entreprise DIEN BUREAU Parçay-sur-Vienne	
Conception structure du kiosque	9 757,00 Euros H.T.
 Mr ANTOINE Denis Marcilly-sur-Vienne	
Fabrication et pose	2 100,00 Euros T.T.C.
PM ENTREPRISE Descartes	
Peinture	800,00 Euros T.T.C.
Soit un total de	2 900,00 Euros T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
RETIENT le devis de Mr ANTOINE pour la fabrication et la pose d'un montant de 2 100,00 Euros
et PM ENTREPRISE pour la peinture d'un montant de 800,00 Euros soit un total de 2 900,00
Euros TTC.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les devis correspondants.

DIT que les crédits sont inscrits au budget 2011 (Compte 2152 Opération 0167).

**2011/19 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU SIEIL
TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC PARKING SALLE DES FETES**

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération en date du 25 novembre 2010 acceptant de réaliser des travaux d'éclairage public dans le cadre de l'aménagement du parking de la salle des fêtes,

Considérant qu'une subvention peut être accordée à la commune par le Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

SOLLICITE une subvention auprès du Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à cette demande de subvention.

**2011/20 - DEMANDE DE SUBVENTION au titre de fonds de concours de la Communauté de Communes de Sainte-Maure-de-Touraine
Aménagement Parking Salle des Fêtes**

Dans le cadre du dossier relatif à l'aménagement du parking de la salle des fêtes,

Le Conseil Municipal,

Considérant que le projet proposé peut bénéficier de l'aide au titre de fonds de concours pour aider au financement de ces travaux,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

SOLLICITE de Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Sainte-Maure-de-Touraine un fonds de concours selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		FINANCEMENTS	
Travaux	73 000,00 €	Conseil Régional	15 174,00 €
		Conseil Général (FDACR)	4 908,00 €
		Fonds de concours CCSMT	15 000,00 €
		Commune autofinancement	37 918,00 €
TOTAL	73 000,00 €	TOTAL	73 000,00 €

2011/21 - Devis Sonorisation salle des fêtes

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'Entreprise

« Scène de Nuit » à Joué-lès-Tours concernant la fourniture de matériel de sonorisation pour la salle des fêtes.

Ce devis s'élève à 1 199,99 Euros TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTTE le devis de l'Entreprise SCENE DE NUIT pour la fourniture de matériel d'un montant de 1 999,99 Euros TTC.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis.

DIT que les crédits sont inscrits au budget 2011 (Compte 2188 Opération 0171).

Demande de subvention Conseil Général (FDACR)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion est prévue le mercredi 20 avril 2011 à la mairie de Pouzay pour la répartition des subventions 2011 au titre du Fonds d'Aide aux Communes Rurales par le Conseil Général d'Indre-et-Loire.

Opération proposée : aménagement du parking salle des fêtes

(Maçonnerie-Couverture bardage et menuiserie bâtiment communal)

Montant des travaux 19 487,30 Euros H.T.

Assurance GROUPAMA

Selon l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des avenants au contrat des véhicules :

n° 010133901006 remorque agricole

n° 010133901012 véhicule Renault

n° 010133901020 tracteur Fiat

de mise en conformité avec les dispositions de l'article 80 de la loi n° 2003-706 du 1^{er} août 2003, sur les modalités d'application dans le temps des garanties de responsabilités et la limitation des montants de garanties responsabilité civile.

QUESTIONS DIVERSES

Cérémonie du 8 mai

Monsieur le Maire invite les membres présents à la cérémonie du 8 mai.

Le programme est le suivant :

11 H 30 : Rassemblement, Place du 8 mai

Défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts

12 H : Vin d'honneur, salle des fêtes suivi du repas offert aux anciens de la commune.

Inscription au secrétariat avant le 22 avril. Prix du repas 30,20 Euros.

Journée nettoyage bords de Vienne

Le Conseil Municipal fixe le samedi 30 avril pour le nettoyage des bords de Vienne.

Fait et délibéré les an, mois et jour susmentionnés.

Le Secrétaire,

Les membres présents,

Le Maire,